

Régionales : La Ville de Paris et la Préfecture de Police sécurisent les bureaux de vote

A la suite des attentats du 13 novembre, et dans le cadre de l'état d'urgence, la Ville de Paris et la Préfecture de Police ont élaboré un dispositif spécifique pour garantir la sécurité des bureaux de vote où se tiendra dimanche le scrutin des élections régionales.

La Ville de Paris et la Préfecture de Police ont renforcé les dispositifs de sécurité et de prévention dans les lieux et l'espace publics depuis les attentats du 13 novembre.

Sur décision du ministre de l'Intérieur, d'importants renforts policiers et militaires ont ainsi été déployés, permettant une vigilance et une réactivité accrues en cas d'incident. Une attention particulière a notamment été portée aux crèches et aux établissements scolaires, en réponse aux attentes formulées par les parents.

Il en sera de même, les dimanches 6 et 13 décembre prochains à l'occasion du premier et du deuxième tour des élections régionales, en ce qui concerne les bureaux de vote. La Ville de Paris et la Préfecture de Police ont ainsi travaillé à l'élaboration d'un dispositif spécifique :

- 1.** La Ville de Paris multipliera par quatre les effectifs sur le terrain par rapport à d'ordinaire : en complément des agents de la Direction de la Prévention et de la Protection, 125 agents privés seront mobilisés. La Direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires consacra près de 100.000€ aux mesures de sécurisation.
- 2.** De son côté, le Préfet de police, en lien avec le Gouverneur militaire de Paris, mobilisera les forces de police et les forces armées. Les bureaux de vote seront intégrés dans les points de passage des patrouilles dynamiques veillant quotidiennement à la sécurité publique, sous la coordination des commissaires et des deux colonels référents de l'Etat-major. En outre, une trentaine de patrouilles de la Préfecture de Police sera spécialement dédiée à la sécurité des bureaux de vote. Des prises de contact systématiques seront effectuées.

Ces mesures visent à garantir la sécurité des citoyens et permettront ainsi au scrutin de se dérouler dans les meilleures conditions.